

VIE MUTUALISTE Du 5 au 16 mai 2025, les adhérents MSA pourront voter pour choisir leurs délégués. Ce vote est important, car les 13 760 délégués élus de la MSA agissent partout en France pour améliorer le quotidien.

Les délégués MSA, là pour vous !

Être délégué MSA, c'est être à l'écoute des adhérents MSA et faire remonter leurs problèmes pour trouver ensemble des solutions. C'est aussi être présent sur tout le territoire par le biais d'actions pour mieux faire connaître leurs droits. C'est promouvoir le guichet unique et montrer que la MSA permet d'accompagner chacun dans sa vie personnelle et professionnelle. C'est de mettre de l'humain dans les relations avec les adhérents sur le terrain et valoriser la ruralité.

Quatre bonnes raisons de voter

Le délégué accompagne, écoute et fait remonter les questions et les besoins auprès des acteurs qui peuvent y répondre :

1. Il défend les droits des adhérents en les accompagnant dans les démarches administratives, dans l'accès

aux droits ;

2. Il porte les besoins en matière de protection sociale auprès des décideurs ;

3. Il participe à la solidarité sur les territoires en s'investissant dans la création de projets qui améliorent la vie des habitants en milieu rural ;

4. Il organise des événements qui profitent à tous. Les 13 760 élus bénévoles de la MSA jouent un rôle important au quotidien. Présents sur leurs territoires et proches de la population agricole, ils sont le relais essentiel entre la MSA et ses adhérents.

« Solidarité et engagement »

« Solidarité et engagement », c'est le thème de l'action commune qui doit être déployée dans les 35 caisses de MSA. Cet événement est devenu un moment fédérateur de la vie mutualiste et un moment de valorisation des élus et de leurs actions sur les territoires



MSA POITOU

Théâtre-forum sur la thématique de la santé mentale, organisé cette année par des délégués locaux.

partout en France.

Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale 2024, l'association Santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT) Poitou a organisé, avec les membres du RéTS Poitou (Réseau territorial de sentinelles en prévention du suicide), une action de prévention sur les enjeux du passage à la retraite sur la santé mentale. Cette étape constitue une véritable transition de vie et

C'EST QUOI, ÊTRE SENTINELLE ?

■ La Sentinelle assure le repérage et le signalement des personnes en situation de souffrance psychique et/ou de risque suicidaire. Pour cela, L'ASEPT POITOU, en partenariat avec les Coordinations territoriales de prévention du suicide et de promotion de la santé mentale des Deux-Sèvres et de la Vienne et le Dispositif d'appui à la coordination de la Vienne, organise des sessions de formation gratuites agréées par l'ARS sur la Prévention du risque suicidaire, plus communément appelées « formations Sentinelles ».

■ De nouvelles dates de formation sont proposées, sur le site <https://asept-poitou.fr/calendrier-des-formations>.

soulève de nombreuses questions.

Les sentinelles (lire encadré), actives sur le territoire, ont participé au temps de regroupement et d'échanges. La Compagnie théâtrale Digame a proposé un théâtre-forum sur la thématique de la santé mentale, auquel 190 personnes ont participé.

« Nous sommes délégués MSA, rejoignez-nous » !

Mission réussie pour les

délégués MSA POITOU. Ils ont répondu présents et se sont relayés pour animer le stand MSA lors des événements du RéTS à Vouillé, Lussac-les-Châteaux, Oiron-Plaine et Vallées et Champdeniers.

Une belle occasion pour échanger avec le public, faire connaître leur rôle de délégué MSA et se faire identifier en tant que relais sur leurs territoires.